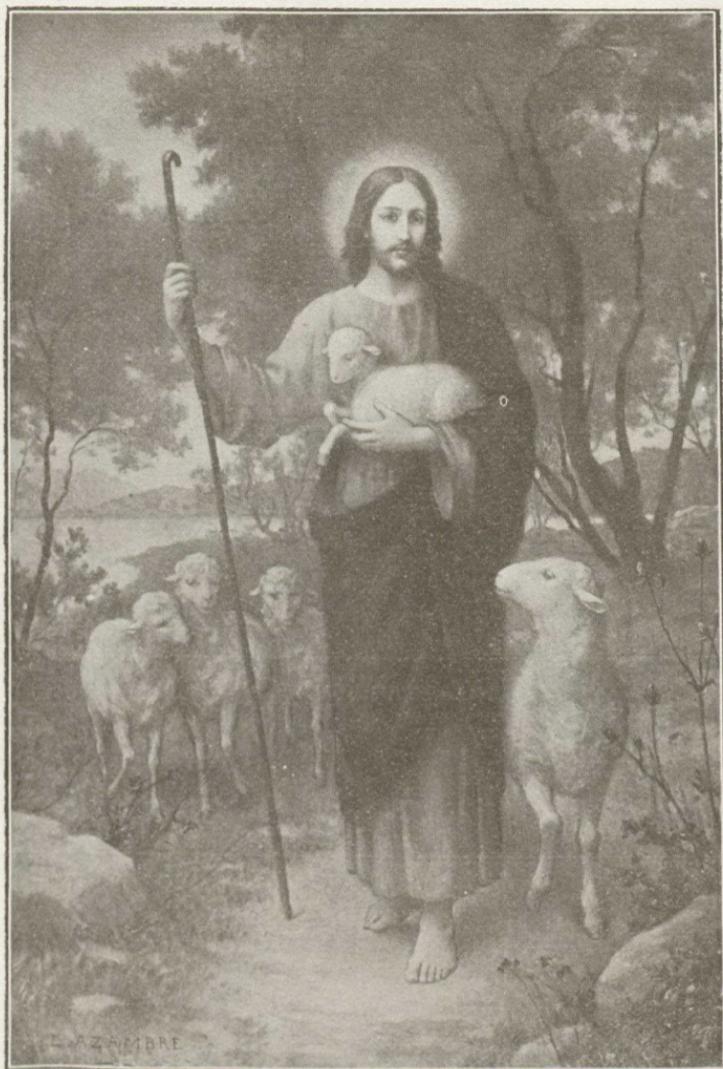


**PAGES  
MANQUANTES**



LE BON PASTEUR

(E. AZAMBRE)

## Pâques

---

Oui, c'est Vous le Vainqueur, éternelle Victime,  
Et votre cœur ouvert est l'adorable abîme  
Où vont tout noble amour et toute pureté ;  
A chaque battement il embrase le monde,  
Comme l'ardent soleil dont le feu nous inonde  
Dans les brûlants midis d'été.

\*\*\*

Votre Croix nous attire et devient notre amie ;  
Nous baisons humblement ce gibet d'infamie  
Où l'Homme des douleurs, en mourant, expia.  
Souffrir auprès de Vous est une récompense ;  
Toute fête, ici-bas, naquit d'une souffrance ;  
Il faut monter en Croix pour dire Alléluia !

## LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS



LE BESOIN d'association, mis en l'homme par Dieu, s'affirme à notre époque, d'une manière exceptionnelle. Le Capital, les Professions, le Travail, s'unissent en prévision de l'avenir ; le Commerce, l'Industrie, le Paupérisme économique, forment des groupes organisés sous une direction commune. Alors, nous avons : les trusts, les assurances, les syndicats, les unions ; alors, nous avons : les banques, les compagnies industrielles et commerciales, les sociétés de secours mutuels de toute nuance.

La question est vaste, compliquée, délicate : pour la traiter à fond, il faudrait la science d'un économiste et d'un sociologue ; je ne suis ni l'un ni l'autre, mais, comme prêtre et religieux, j'ai le droit, sinon le devoir de m'intéresser à la mutualité catholique, et pour la faire comprendre dans son application aux sociétés de secours, je me suis permis d'écrire cet article modeste.

Prévoir afin de protéger sa famille et soi-même, contre la misère de la vie, la séparation de la mort, est un acte louable, et l'Eglise de Jésus Christ l'approuve, Elle, la grande Prévoyante, Elle, la Protectrice par excellence, Elle, la Société parfaite. Néanmoins, si louable soit-il, cet acte est le fruit d'une idée générale, conséquemment inféconde, jusqu'à sa mise en œuvre dans une réalité vécue.

Cette réalité, notre siècle chercheur l'a poursuivie partout, et partout la conclusion de ses recherches a été la même, un écho de la voix du passé : L'union fait la force, unissez-vous ; êtres sociables par nature, fondez des sociétés ; miséreux tous ensemble, secourez-vous les uns les autres.

Cette réponse a du bon, loyalement il faut le reconnaître ; elle a un tort pourtant, celui de nous amener, nous Catholiques, et sans avis préalable, devant un carrefour à

quatre chemins, dont un seul peut et doit être praticable pour notre foi religieuse.

Il y a, en effet, quatre espèces de sociétés de secours mutuels :

1. Les unes, condamnées par l'Eglise catholique, avec excommunication réservée au Pape.

2. Quelques autres, condamnées, mais pas avec censure.

3. D'autres, en plus grand nombre, suspectes au regard de l'Eglise de Dieu, sans condamnation positive.

4. Enfin, les dernières, franchement catholiques.

Voilà le carrefour, et ses quatre chemins.

Or, nous sommes Catholiques, mais, fils de notre siècle, nous voulons le progrès, sans modernisme aucun. Nous engager dans une voie, et ne pas connaître le terme où elle arrive, la prudence nous interdit de le faire : donc, portons nos regards vers la lumière divine, levée sur le monde, par l'ordre de Jésus-Christ, dans l'Eglise Romaine ; Voyons et lisons :

Rome, 12 Octobre, 1869.

Pie IX, Pape. Constitution du Siège Apostolique.

Chapitre deuxième, numéro quatrième.

Encourt, et de plein droit, une excommunication, réservée au Souverain Pontife, quiconque donne son nom à la secte des Maçons, ou des Carbonari, ou aux autres du même genre, qui ouvertement ou en secret, complotent contre l'Eglise, ou les pouvoirs légitimes.

L'encourt aussi, quiconque favorise ces mêmes sectes, en quoi que ce soit.

L'encourt enfin, jusqu'à dénonciation effective, quiconque ne dévoile pas les coryphées et les chefs occultes de ces mêmes sociétés.

La formule est claire, deux sociétés y figurent nommément, seul un membre de phrase pourrait amener un doute ; le voici : **OU AUTRES DU MÊME GENRE.)** Précisons-le.

Ces autres du même genre sont :

En Amérique du Nord et en Irlande : les Fœniens (décr. de la S. Cong. de l'Inquisition, 12 Janv. 1870.)

En Belgique et ailleurs : les Solidaires.

En Italie : les Mazziniens.

Aux États-Unis : les Sentinelles de la liberté, et l'Alliance Américaine : P. F. A. S.

En Russie : les Nihilistes.

Dans tout l'Univers : les Anarchistes, les Socialistes, les Communistes, les Internationalistes.

Que si nous voulons connaître le motif de la censure portée par l'Église, examinons le but principal de ces différentes sociétés.

Toutes propagent dans l'univers entier la doctrine perverse du Naturalisme, et déploient une activité infatigable pour jeter dans l'apostasie individus et nations.

Elles ont à leur service des hommes calmes, insinuants, habiles dans l'art de faire valoir devant le peuple les mots toujours goûtés de : Philanthropie, Démocratie, Solidarité fraternelle, Défense du Travailleur, Protection de l'opprimé. Rien à l'extérieur n'excite contre eux la défiance, leur apparence est irréprochable et leur politesse exquise.

Aussi le 20 Avril, 1884, le Pape Léon XIII, à leur sujet, pouvait écrire : Ils ont en leur langage : culture, urbanité, et l'amour du menu peuple semble être leur passion.

Avec une souplesse élégante, ils se plient au caractère, à l'opinion, aux mœurs des nationalités multiples. Rencontrent-ils un terrain, où la Foi catholique, Religion du grand nombre, enrôla dans ses cadres des tenants courageux ? pas d'attaque directe, un essai tout d'abord pour élargir, s'il est possible le dogme trop étroit, la morale un peu gênante ; l'effort a-t-il réussi ? doucement, ils deviennent déistes ; et quand, sous leur travail constant et bien conduit, la Liberté a pu changer son nom en celui de Licence, le plus naturellement du monde, et sans le moindre choc, ils s'intitulent athées purement et simplement.

Voyons plutôt.

Je lis dans la Revue Maçonique : l'Acacia, Décembre 1902, Compte-rendu du Convent de Genève, même année.

“ Il est certain que la Maçonnerie n'est pas comprise partout, de la même façon. Les Anglo-Saxons, en ont fait une confraternité aristocratique et conservatrice, au double point de vue politique et religieux... Quant à la Ma-

çonnerie latine, elle doit son caractère distinctif à la lutte qu'elle soutient contre le Catholicisme.”

Au Convent général Français, tenu en 1903, le Frère Mayoux, s'exprimait ainsi : Nous disons qu'un Franc-Maçon peut être : Matérialiste, Oui ; qu'il peut être Positiviste, Oui ; qu'il peut être Déiste, Spiritualiste, Oui ; mais qu'il soit Catholique, Protestant, ou Juif, jamais, jamais, jamais, (Applaudissements).

Il continue par autre chose, j'ai répugnance à l'écrire ; si vous tenez à le savoir, consultez le livre de P. Nourrisson, Paris 1904.

Alors, que veulent-ils, me demandez vous ? mais tout uniment cette simple chose : la destruction du Christianisme.

Le 30 Mai, 1904, en effet, le Frère Léon Martin lançait dans le Convent maçonnique régional de Paris la période suivante : “ La Franc-Maçonnerie doit poursuivre la déchristianisation de la France, en étendant sans cesse son influence morale et philosophique. (Compte-rendu p. 31).

Et comment l'étendre, cette influence morale et philosophique ?

1. En s'emparant de l'enfance, de sa formation intellectuelle et morale. L'école neutre, soumise au contrôle exclusif de l'État, l'instruction gratuite et obligatoire, telles sont les garanties d'un succès infaillible. En certains pays, la preuve est faite : Avec la neutralité de l'école, l'action religieuse de l'Eglise, réduite, d'abord, à son minimum de puissance, finit par disparaître ; Avec la gratuité de l'école, grand nombre de Familles à la foi endormie, se consolent aisément de leurs droits perdus ; Avec l'obligation de l'école, le venin des doctrines sans Dieu s'inocule doucement, lentement, longtemps et d'une manière méthodique ; ainsi, le champ devient libre pour le Naturalisme et l'Indifférentisme en matière de religion.

Voilà le plan des Loges, et dans sa réalisation, l'expérience a témoigné de la sûreté de ses lignes.

On étend encore cette influence morale et philosophique.

2. Par l'espionnage et la délation des fonctionnaires chrétiens, nous avons tous entendu parler du système des fiches. (M. Le François, le plan maçonnique, Lille, 1905, P. 108-118.)

On l'étend aussi,

3. Par la ruine de la Famille, au moyen du divorce et de l'union libre. Il est écrit en effet dans le rituel maçonnique du Frère BLATIN p. 20. " Les époux, comprendront par ce symbole, (une baguette de verre brisée sous leurs yeux,) que leur union peut être volontairement et légalement rompue par eux, comme vient de l'être cette baguette. Nous n'admettons pas, entre citoyens libres, les liens indissolubles et les contrats sans cause résolutoire.

On l'étend de plus :

4. Par une alliance étroite et forte avec le Socialisme, pour centraliser et conduire le vote dans le monde du travail.

En 1896, le Frère Rouanet disait dans une allocution : Si la Maçonnerie veut continuer son rôle, elle sera socialiste. La Maçonnerie a tué Dieu et vidé le Ciel, mais, si le Ciel est vide, la terre n'est pas encore à vous. Ni Dieu, ni maître, telle doit être bientôt la formule maçonnique.

De même, au Convent général de 1900, le Frère Bédarride affirmait : " Dans le socialisme seul, et le socialisme appliqué en son intégrité, se trouve la clef de la question sociale. . la conclusion logique, et le seul couronnement de la Maçonnerie universelle.

On l'étend enfin, même aux affiliés malades et mourants.

5. Je lis dans un document imprimé, rue St. Laurent, à Montréal, en 1898, un certain chapitre 8ième, intitulé : Dernière maladie et Funérailles.

Art. 52. Le Frère, qui mettant sa réputation d'honnête homme et de libre-penseur au-dessus des mesquines considérations de famille, désirera ne pas être importuné, dans ses derniers moments, au sujet de ses convictions philosophiques, et être enterré civilement, fera bien de déposer, dès à présent, au sein de la vénérable Loge, un testament, dans la formule suivante :

" Je déclare vouloir mourir en libre-penseur, et être enterré, sans le secours d'aucun clergé. Je charge Messieurs : X. Y. Z. d'exécuter mes dernières volontés. Je déshérite au profit de Monsieur X. celui ou ceux de mes héritiers, qui feraient ou laisseraient donner à mes obsèques, un caractère religieux.

Signer et dater en toutes lettres.

N. B.)—Ce testament doit être écrit, en entier, de la main du testateur, il sera déposé au Secrétariat de la Vénérable Loge, il faut indiquer les noms, prénoms, domiciles, et professions des trois exécuteurs testamentaires.

Ce testament, dont devront se munir les Frères délégués, leur donnera l'autorité nécessaire pour faire respecter envers et contre tous ses dernières volontés.

Art. 57. Lorsqu'un Frère sera mort en libre-penseur, et que ses funérailles auront été civiles, aux appels nominaux de chaque séance, son nom sera appelé par le Frère Secrétaire, et le Frère Orateur, répondra : "Mort au champ d'honneur."

Le Grand Orient de France, dans sa planche du 12 fév. 1898, vol. 222, fol. 42, approuve ce Règlement.

Et maintenant, trouvez-vous trop sévère, l'excommunication fulminée par l'Eglise catholique ?

FR. L. A. RONDOT, O. P.

(A suivre)



—Celui qui veut être son maître, devient le disciple d'un sot.

S. BERNARD.

—L'intempérance a produit plus de ravages dans notre pays que la guerre, la peste et la famine réunies.

GLADSTONE.

—N'accusons pas la vie, n'accusons que nous-mêmes. Ce malheureux : "Tu l'as voulu, George Daudin." est au fond de la plupart de nos misères.

R. P. VAN TRICHT.

—Un homme a des idées, c'est déjà quelque chose, mais encore faut-il que le jugement les mette à leur place. A quoi sert à un général d'avoir cent mille hommes sur le champ de bataille, s'il ne sait pas les faire manœuvrer ?

R. P. MONSABRÉ.

# LE BIENHEUREUX FRANÇOIS DE CAPILLAS

## DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS,

---

### PREMIER MARTYR DE LA CHINE

---

(Suite)

De cette ambition sainte pour les souffrances, de cette soif ardente que le Bienheureux cherchait à apaiser en buvant au calice de la Passion de Jésus-Christ, jaillissait cette plénitude de grâces qui donnaient une suavité infinie aux larmes et aux sueurs dont il arrosait le champ de son apostolat. Les infidèles aussi bien que les chrétiens le voyaient passer joyeux et serein, embrasé d'amour, courir de village en village, ici pour enseigner au peuple la doctrine chrétienne, là pour administrer les sacrements et porter les derniers secours de la religion aux moribonds. Porté sur les ailes de sa foi et de son zèle, il dévorait l'espace, volait même dans les sentiers les plus impraticables, laissant derrière lui ses compagnons de route.

“ Le P. François, nous dit le jeune Jean Kiang, son serviteur et son compagnon de voyage pendant une année, le P. François ne marche pas, il vole, et moi je ne puis pas le suivre. ”

Quand il voyageait seul et de nuit, il donnait libre cours à sa dévotion en chantant des hymnes de louange au Seigneur, et comme il était toujours absorbé dans la contemplation, il ne faisait pas attention où il posait le pied, et tombait assez souvent, se faisant des contusions et des blessures quelquefois assez graves. Fidèle au conseil évangélique de ne se charger ni de sac, ni de bourse, ni de chaussures, il portait seulement son bréviaire, s'embarassant encore moins de sa literie que l'on avait coutume d'emporter avec soi dans ces pays manquant de tout, et

cela pour ne pas être à charge aux pauvres Indiens qui l'accompagnaient.

Au milieu des graves sollicitudes d'un ministère suffisamment laborieux pour réclamer tous ses instants, il trouvait cependant moyen d'exercer son influence bienfaisante au profit de ceux, qui, bien qu'éloignés, recouraient à ses conseils pour obtenir de lui un règlement de vie spirituelle. C'est pourquoi il complétait son apostolat de parole et d'exemple par une correspondance où il s'est peint lui-même au vif. Nous citerons ici deux de ces lettres admirables dont les autographes sont conservés au Couvent de S. Dominique de Manille. Elles sont adressées à son confrère le P. Louis Onate du Rosaire. Voici la première :

“ Que Jésus soutien et époux des âmes, maître de ceux qui veulent, en toute humilité, s'attacher à lui et devenir ses disciples, vous console et vous enseigne la voie dans laquelle vous désirez tant entrer, d'après ce que vous dites. Certainement l'opinion que vous avez de n'avoir pas encore commencé ne me semble pas mal, car, tout bien considéré, celui qui est plus avancé doit être convaincu qu'il n'a pas encore commencé ; penser autrement serait se leurrer soi-même et rester à l'entrée de ce chemin dans lequel, pour progresser, il faut surtout l'humilité.

“ Comme en d'autres occasions, je l'ai dit à Votre Révérence, je rougis de dire aux autres, ce que je devrais m'adresser à moi-même ; mais enfin, je fais ce que Dieu veut, ayant reçu sa grâce pour vous indiquer le moyen de vous conduire et d'arriver sans retard jusqu'à ce Seigneur vers lequel nous marchons tous. Ainsi, mon cher Père Louis, la première chose que vous avez à faire est de vous détacher de tout ce qui peut vous embarrasser dans le chemin, par suite de quelque attachement de la volonté à cet objet. Du reste, je vois que vous êtes bien loin de placer une affection quelconque dans les choses de ce monde. Néanmoins Votre Révérence ne doit pas avoir d'elle-même cette opinion, mais se croire encore bien éloigné d'avoir acquis cette vertu ; car il est certains que, tous avancés que l'on soit, il reste encore à faire beaucoup pour arriver au but et se dépouiller totalement de ce à quoi on doit renoncer, principalement la volonté. Cet abandon doit être parfait, ainsi que le Seigneur vous l'aura déjà fait comprendre, car, comme je vous

J'ai dit plus haut, il est un maître exquis si nous savons, en toute humilité, nous tenir à ses pieds pour écouter les paroles très-douces, très fécondes et très fortifiantes qu'il adressera à notre âme. De la sorte, l'âme apprend plus en un moment qu'elle ne le ferait, durant de longues années, avec le secours de livres fort savants. Faites donc cela, et cessez de tâtonner et de chercher dans de pauvres petit livres et des écrits de gens qui valent moins que vous, une règle de conduite et de vie. Remettez votre âme entre les mains de Jésus, laissez-la lui, ne la redemandez jamais, il se chargera de l'instruire et de la diriger dans le chemin de la vie. Que Votre Révérence se fie à Jésus. Il vous tiendra éloigné de tout danger.

“ Oh ! soyez béni, mon Dieu ! Comme cela est vrai ! Comme ils sont instruits ceux-là qui se confient en vous ! comme ils sont forts ceux qui s'attachent à vous, comme ils sont encouragés ceux qui cherchent en vous leur consolation ! Voilà ce que vous avez à faire : ne demandez pas d'autre consolation, sinon celle que le Seigneur voudra vous donner ; car, en vous conformant en tout à sa volonté, en réprimant vos appétits, en faisant toujours le contraire de ce qu'ils exigent, votre âme deviendra si riche en vertus, elle se rapprochera tellement de son principe qu'on ne la reconnaîtra plus.

“ C'est tout ce que le Seigneur me suggère de vous dire : s'il m'inspirait d'autres conseils pour vous encourager je vous les donnerais. N'oubliez pas de me recommander à Dieu, car je suis un abîme de misère et n'arrive pas à être ce que le Seigneur veut que je sois. Que la divine majesté nous fasse siens ! Amen.

“ Ceci est une réponse à une lettre que j'ai reçue la semaine dernière, le 15 ou le 16 courant, je crois, elle était datée de Manaley, du 26 octobre. Je n'ai pas reçu autre chose de Votre Révérence. Imuru, 25 février 1626.

Bien fraternellement vôtre,

fr. FRANÇOIS DE CAPILLAS.

La seconde lettre qu'adressait le Bienheureux à son cher P. Louis n'est ni moins précieuse ni moins affectueuse : en voici le texte :

“ Que Jésus et Marie sa mère soient toujours avec

Votre Révérence ; en si bonne compagnie, il n'y a rien à craindre dans cette misérable vie.

Qu'ils soient vos premiers maîtres, prenez-les pour tels dès maintenant ; car il est certain que si vous leur obéissez et si vous les servez de toutes vos forces, sans chercher à en servir d'autres et à plaire à d'autres, votre âme, en peu de jours, en retirera grand profit. Ensuite ne manquez pas de prendre pour maître votre Vicaire et de l'instruire de tout ce que vous ferez ; en lui obéissant comme vous obéirez à J.-C., vous ne vous tromperez pas dans votre entreprise. Le Seigneur qui veut que vous ayez pour maître votre Supérieur vous donnera des lumières et des avertissements qui vous empêchent de vous égarer.

Quant aux projets dont vous me parlez de conversions et de fondation d'une nouvelle mission cela ne peut être que très agréable aux yeux du Seigneur, attendu qu'il est très sensible à la conversion des pécheurs, et ceux qui se font en cette vie les défenseurs de l'honneur de Dieu sont grandement estimés dans le royaume des cieux. C'est pourquoi, allez de l'avant, sans vous arrêter aux quelques difficultés que le démon vous opposera, sous prétexte d'un bien meilleur. Ne tenez compte de rien, foulez tout aux pieds et allez là où le Seigneur veut que vous alliez.

Si voulez vivre heureux, travaillez beaucoup, ayant toujours devant les yeux Jésus époux des âmes ; ne vous séparez jamais de lui, par négligence de votre part, puisqu'il est certain que si nous ne nous éloignons pas de lui, il ne s'éloignera pas de nous.

En prenant pour maître votre Vicaire, n'oubliez pas cependant de me faire savoir ce que le Seigneur vous inspire et de me signaler les difficultés que vous rencontrez ; car, bien que je sois un ignorant, le Seigneur ne refusera pas son alliance pour de semblables occasions, ainsi que j'en ai l'expérience. Nous sommes frères ; le Seigneur veut que nous nous aidions mutuellement, surtout pour les choses qui regardent l'âme.

Aimons beaucoup le Seigneur et la perfection de cet amour sera celui que nous aurons l'un pour l'autre. Il nous a donné sa grâce pour que nous lui plaisions en tout.

Ami, frère, et tout ce que vous souhaiteriez que je

fusse, car vous pouvez me croire prêt à tout, pourvu que cela soit agréable à mon Seigneur et époux Jésus. ”

Fr. FRANÇOIS DE CAPILLAS.

Il avait un ami et un père à qui il confiait tout son cœur, c'était son confesseur à qui il obéissait en tout avec résignation et humilité. Le Bienheureux savait qu'un bon directeur de conscience est le meilleur instrument pour écarter les embarras et éloigner les jugements propres et singularités qui induisent souvent en erreur même les âmes pieuses.

Dieu récompensait cette admirable sérénité du Bienheureux François en lui donnant d'accomplir des choses qui tiennent du morale, comme on pourra s'en convaincre par le fait suivant :

Depuis trois ans la flotte hollandaise infestait les îles Babyane, lui voyant de mauvais œil tous la domination d'une nation catholique comme l'Espagne. La jalousie et la rapacité jointe à leur haine contre les catholiques leur faisaient tenir ces êtres en échec et profiter de toutes les occasions pour les piller et emmener en esclavage les pauvres indigènes qui leur tombaient entre les mains. Les actes ignobles et injustes de la Hollande protestante, dignes en vérité des barbares et des Corsaires, se commettaient au détriment de l'Espagne catholique, et plus encore de ces populations qui avaient le droit de vivre en paix chez elles.

C'était dans le courant de l'année 1640, et le P. François se trouvait être Vicaire de Sainte-Ursule de Babyanes. Un jour, on aperçut un navire isolé qui s'était approché de l'île. Bien vite, le Père en fut avisé, peut-être dans la crainte que ce ne fut un vaisseau ennemi venu dans l'intention de piller l'île qui, malheureusement, se trouvait à ce moment-là dépourvu d'armes et de guerriers. Le Père, sans observer la forme du navire, le pavillon qu'il battait, ni d'autres signes auxquels on pouvait le reconnaître, fut convaincu que c'était un navire espagnol venu au secours de ces îles et jeté là par des vents contraires.

(A suivre)

# LA LÉGISLATION DU ROSAIRE

(Suite)

## ARTICLE VII.—LE DIRECTEUR DE LA CONFRÉRIE

### § I.—NOMINATION DU DIRECTEUR.

La Confrérie du saint Rosaire, comme toute association de ce genre, demande à être gouvernée par un prêtre zélé autant que pieux : c'est le rôle du Directeur. (1)

Le Directeur est le prêtre désigné par le Maître-Général dans les lettres de pouvoirs, par lesquelles il permet l'érection de la Confrérie. Presque toujours, ces lettres désignent le curé de la paroisse : *parochum pro tempore*, et ces paroles signifient que celui qui succède, dans la charge de curé, au premier directeur désigné, est par avance nommé directeur de la confrérie qu'il trouve établie dans son église. C'est donc en raison de sa charge (*ratione officii*), et non personnellement (*ratione personæ*) qu'il tient ses pouvoirs : d'où il résulte qu'il ne peut les exercer que là où existe sa confrérie, et que s'il vient à être nommé, par son Evêque, curé d'une autre paroisse où la confrérie n'existe pas, il perd, par le fait même, tous ses droits. (2).

Tout ceci résulte d'une déclaration qu'a faite, à la date du 12 avril 1894, le Maître Général de l'Ordre, à la suite d'un rescrit émané de la S. Congrégation des Indulgences, par lequel toutes les confréries du Rosaire furent validées. Voici cette déclaration : " En vertu des facultés apostoli-

(1) Il convient, mais il n'est pas nécessaire, que le directeur soit membre de la Confrérie. Il peut d'ailleurs, s'inscrire lui-même dans le registre.

(2) Dans les églises cathédrales ou collégiales et en même temps paroissiales, ce n'est pas le doyen du chapitre, mais le Curé de l'Eglise qui est désigné comme directeur de la Confrérie. (Acta SS. I vol. No 41)—Dans les églises qui sont à la fois conventuelles et paroissiales, c'est le curé, et non le supérieur du couvent, qui est le directeur. Toutefois, dans l'Ordre de S. Dominique, le Prieur est le directeur de la Confrérie dans son couvent et les Prieurs, ainsi que les religieux curés, peuvent donner plein droit à d'autres Pères d'inscrire les fidèles et de bénir les Rosaïres. (Act. S.S. I vol. No 348). Ce droit est aussi dévolu au Père Sacristain (cf id No 346).

ques attachées à notre office, nous désignons comme directeurs ou chapelains de toutes et chacune des dites confréries du très-saint Rosaire les recteurs actuels ou futurs des églises où elles existent et leurs suppléants, avec le pouvoir de recevoir les nouveaux confrères de l'un ou de l'autre sexe, de bénir les chapelets, les roses et les cierges du Très Saint Rosaire."

### § II—LES POUVOIRS DU DIRECTEUR

Les pouvoirs du Directeur sont

1o d'admettre dans la Confrérie, en inscrivant les nouveaux membres dans le Registre (1)

2o de rosarier les chapelets, en se servant, *sous peine de nullité*, de la formule usitée chez les Pères Dominicains

3o de bénir les cierges et les roses du Rosaire

4o de présider à la procession du Rosaire

5o d'appliquer aux confrères, à l'article de la mort, l'indulgence plénière qui leur est propre

6o de diriger la Confrérie, surtout en présidant les réunions des Confrères, et même en établissant, *avec l'approbation de l'Ordinaire*, certains statuts particuliers dans le but de grouper plus efficacement les confrères

7o de transférer à un autre dimanche la procession du premier dimanche du mois, lorsque pour une raison sérieuse on ne peut faire au jour marqué cette procession, qui ne doit jamais être omise

8o de changer l'autel de la Confrérie si ce changement devient opportun : dans ce cas, il a soin d'indiquer ce changement au bas du procès-verbal d'érection qui se trouve en tête du registre de la Confrérie

9o de subdéléguer un autre prêtre, dans la mesure et dans les limites que la Constitution *Ubi primum* (§ IX), détermine ainsi : "Souvent il est fort à propos, et même nécessaire, qu'en place du directeur légitime, un autre prêtre inscrive les noms, bénisse les chapelets et s'acquitte des autres fonctions réservées au directeur : que le Maître-Général, alors, toutes les fois qu'il le jugera opportun, accorde au directeur la faculté de subdéléguer, *non d'une façon gé-*

(1) Le directeur peut faire inscrire dans le registre les noms des membres de la Confrérie par n'importe qui, pourvu qu'il rende l'inscription authentique par l'apposition de sa signature à chaque page du registre. (S. Congr. Indulg. 7 juillet, 1877).

CALENDRIER DU MOIS D'AVRIL

— 1910 —

CALENDRIER DOMINICAIN

(du Canada et des Etats-Unis)

CALENDRIER ROMAIN

(des provinces ecclés. de Québec,  
Montréal et Ottawa.)

FÊTES		FÊTES
De l'oct. de Pâques	1 Vend.	De l'octave de Pâques
De l'oct. de Pâques	2 Sam.	De l'octave de Pâques
Dim. de Quasimodo	3 DIM.	Dimanche de Quasimodo
ANNONCIATION DE MARIE	4 Lundi	ANNONCIATION DE MARIE
S. Vincent Ferrier, C. O. N.	5 Mardi	S. Vincent Ferrier, C.
Ste Dorothee, V. M.	6 Merc.	S. Gabriel, Archange
B. Bernard, C. O. N.	7 Jeudi	St Benoit, abbé
B. Laurent, C. O. N.	8 Vend.	S. Cyrille de Jérusalem, Ev. Doct.
B. Antoine Pavon, M. O. N.	9 Sam.	S. Jean Damas ène, C. D.
B. Antoine Neyrot, M. O. N.	10 DIM.	2- après Pâques
S. Léon, Pape	11 Lundi	S. Léon I, Pape
Desponsation de Marie	12 Mardi	S. Isidore, E. D.
Bse Marguerite, V. O. N.	13 Merc.	S. Herménégilde, M.
S. Pierre Gonzalès, C. O. N.	14 Jeudi	S. Justin, M.
S. Herménégilde, M.	15 Vend.	De la férie
B. Constant, C. O. N.	16 Sam.	De la férie
Patronage de S. Joseph	17 DIM.	3e après Pâques, Patr. de S. Joseph
S. Caïmir, C.	18 Lundi	De la férie
B. Jourdain de Pise, C. O. N.	19 Mardi	De la férie
STE AGNÈS DE MONTEPULC V. O. N.	20 Merc.	De la férie
B. Barthélemy, M. O. N.	21 Jeudi	S. Anselme, E. D.
Bse Sibylline, V. O. N.	22 Vend.	SS. Soter et Caius, Papes et Mar.
S. Benoit, abbé	23 Sam.	S. Georges, M.
Sainte Couronne de N. S. J. C.	24 DIM.	4e après Pâques, S. Fidèle, M.
S. Marc, Evang.	25 Lundi	S. Marc, Evang.
BB. Dominique et Grégoire, O. N.	26 Mardi	SS. Clet et Marcellin, Papes, M.
B. Ambroise de Sienna, C. O. N.	27 Merc.	Notre Dame du Bon Conseil
S. Paul de la Croix, C.	28 Jeudi	S. Paul de la Croix, C.
S. PIERRE DE VERONE, M. O. N.	29 Vend.	S. Pierre de Verone, M.
STE CAT. DE SIENNE, V. O. N.	30 Sam.	Ste Catherine de Sienna, V.

A NOS ABONNÉS

N. B.—Le SAMEDI de chaque semaine une MESSE BASSE est dite en notre église du Rosaire à l'intention de nos ABONNÉS.

## INDULGENCES D'AVRIL 1910.

### 1.—Indulgences communes à tous les mois

#### LE 1er DIMANCHE (Le 3.)

CONFR. DU S. ROSAIRE, 3 Indulg. Plénières :

- 1.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr. *Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. 19).
- 2.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr. et *Pr.* (C. 24).
- 3.—*Cf. Cm. Assist.* au salut dans l'église de la confr. et *Pr.* (C. 25).

#### LE 2e DIMANCHE (Le 10.)

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS OU DE DIEU, 3 Indulg. :

- 1.—Indulg. partielle de 7 ans et 7 quarantaines ; *Cf. Cm. Vis.* à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. II) ;
- 2.—Indulg. plénière : *Cf. Cm. Vis. Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. III) ;
- 3.—Indulgences partielle de 200 jours : *Assist.* à la messe dite à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. IV).

#### LE DERNIER DIMANCHE (Le 24.)

A TOUS LES FIDÈLES, Indulg. plénière : pour avoir *révité avec d'autres* au moins *le tiers du Rosaire, 3 fois par semaines, Cf. Cm. Vis.* d'une église ou chapelle publique et *Pr.* (C. app. 5).

## II.—Indulgences propres au mois d'AVRIL.

### 1.—INDULGENCES FIXES

5.—S. VINCENT FERRIER, C. dominicain.

A TOUS LES FIDÈLES (a), *Vis.* d'une église de dominicains, *Pr. Cf. Cm.* (Benoit XIII.)

20.—STE AGNÈS DE MONTEPULCIANO, V., dominicaine.

*Comme le 5.*

29.—S. PIERRE DE VERONE, ALLARTY, dominicain.

*Comme le 5.*

30.—STE CATHERINE DE SIENNE V. dominicaine.

*Comme le 5 : de plus Absolut. gén. pour les Tert.*

### II.—INDULGENCES MOBILES

4.—ANNONCIATION DE MARIE.

CONFR. DU S. ROSAIRE, 3 *Ind. plen. et 4 part.* :

- 1o Récit. du *rosaire entier, Cf. Cm.* (C. 13) ;
- 2o *Assist.* à la *process.* ce jour ou pendant l'oct. (C. 20) ;
- 3o *Cf. Cm. Vis.* (des les 1 vèpres) *Pr.* ce jour ou pendant l'oct. (C. 27) ;
- 4o *Ind. part.* : a) 10 ans et 10 quarant. pour le *tiers du rosaire* (C. 15), b) 7 ans et 7 quarant. si l'on est fidèle au *rosaire hebdom.* (C. 17) 100 j. (C. 18), 7 ans et 7 quarant. *Cf. Cm. Vis. Pr.* (C. 30).

*Dim. de Quasimodo* : 30 ans et 30 quarant.

(a) Cette indulgence peut être gagnée par tous les fidèles dans une église de dominicains mais les confr. du S. Rosaire *seuls* ont le privilège, là où il n'y a pas d'église de domin. de la gagner dans l'église de la confr.

(b) Il faut se déplacer pour distinguer ces 5 visites. Comme la plupart de nos églises ont 3 autels, on peut, après une première visite au maître-autel, visiter les trois autels en commençant par un des latéraux et en allant à la suite, puis terminer par le grand. Quand il y a 5 autels (ou plus comme à Notre-Dame de Montréal), on visite 5 autels différents. Il faut répéter les mêmes prières ou d'autres à chaque autel.

Les associés du Rosaire perpétuel, qui font leur heure de garde, après s'être approchés des sacrements, gagnent deux indulgences plénières. Ils gagnent en outre toutes les indulg. de la Conf. du Rosaire, dont ils doivent faire partie.

MM. les Directeurs des Confréries pourront se servir du Calendrier que nous publions pour annoncer les indulgences à gagner dans la semaine. Les abréviations en italiques se lisent ainsi :

*Cf.* Confession ;

*Com.* Communion ;

*Vis.* Visite à l'Église de la Confrérie ;

*Pr.* Prières aux intentions du Pape.

## REVUES ET BIBLIOGRAPHIE

LE PÈRE LACORDAIRE

ET

LA PROVINCE DOMINICAINE DE FRANCE

(1839-1909)

1 vol., in-8o, sur beau papier, 180 pages, 60 gravures 0.50 cts.

A l'occasion du cinquantenaire de la revue "*L'Année Dominicaine*", les PP. Dominicains de la Province de France publient une série d'études sur le P. Lacordaire et son œuvre de restauration dominicaine. On y verra les principales manifestations de l'apostolat des Frères Prêcheurs français (études, prédications, missions, arts, etc.) depuis 70 ans. Voici le sommaire de cette publication :

Lettre du R<sup>me</sup> Père Cormier, maître-général de l'Ordre.—La restauration de la province de France.—Un souvenir.—Les portraits du P. Lacordaire.—Quelques lignes inédites du P. Lacordaire.—Soixante-dix ans d'études et d'exodes.—Un maître des novices.—Nos prédicateurs.—La Mission de Mossoul.—Le Tiers Ordre.—Nos artistes.—"*L'Année Dominicaine*".

S'adresser à M. Lethielleux, 22 rue Cassette, Paris.

### CATHERINE JARRICE. DITE CATINON-MENETTE

Tertiaire dominicaine, (1753-1830)

La vie de cette pieuse enfant de S. Dominique, née dans les montagnes de l'Auvergne, s'écoula en grande partie pendant la Révolution française et montre ce qu'une humble fille des campagnes, sans talents ni ressources mais d'une foi vive, d'une charité ardente, d'un bon sens pratique, d'un caractère aimable et joyeux, peut faire pour le bien de la religion, l'honneur de l'Église, l'assistance de ses prêtres le salut des âmes, en dépit des vexations, de l'oppression et des violences de l'impiété triomphante.

Difficilement on trouverait un modèle mieux adapté aux besoins de nos jours, une leçon plus attrayante, plus persuasive, plus encourageante pour les chrétiens et les chrétiennes qui, loin de se laisser abattre par l'épreuve, veulent y puiser un accroissement de zèle pour la cause de Dieu et lui préparer par là un meilleur avenir.

Prix : 0.30 cts, franco.

S'adresser au Couvent des Dominicains, à Saint-Hyacinthe.

Pour les DIPLOMES D'ÉRECTION des confréries dominicaines : du TRÈS SAINT ROSAIRE ; SAINT NOM DE JÉSUS ; LA MILICE ANGÉLIQUE, et pour les POUVOIRS personnels de rosarier, prière de s'adresser directement au

R. P. L. BOISVERD,

*Couvent des Dominicains,*

ST HYACINTHE., QUÉ.

**DÉCLARATION** :—Les directeurs, rédacteurs et collaborateurs de la Revue du Rosaire déclarent vouloir se conformer entièrement aux prescriptions d'Urbain VIII, dans sa Constitution *Sanctissimus*.

*nérale, mais pour chaque cas en particulier un autre prêtre apte à le remplacer.*”

De son côté, le Maître Général a accordé, dans les lettres patentes d'érection, le pouvoir d'inscrire et de rosarier, non-seulement au recteur de l'église *pro tempore*, mais encore à celui qui le remplace *vices gerens* (1). Selon une déclaration du R<sup>me</sup> Père Général, on doit entendre, par ces mots *vices gerens*, soit celui qui remplace le Recteur de l'église, le Recteur étant présent ou absent, soit tout prêtre délégué par l'Ordinaire pour remplir les fonctions du curé malade, absent, déplacé, ou défunt.

### § III—DES POUVOIRS PERSONNELS.

Il est des prêtres qui demandent et obtiennent du R<sup>me</sup> Père Maître-Général (2) les pouvoirs *personnels* de rosarier les chapelets, de bénir les roses et les cierges, et même d'inscrire de nouveaux membres. Deux remarques importantes à ce sujet :

1<sup>o</sup> Le prêtre, qui a reçu ces pouvoirs personnels, peut les exercer sans les faire viser par l'Ordinaire (3) partout et toujours, excepté là où se trouve établi un couvent de Dominicains, à moins que l'on n'obtienne une permission expresse, qui peut être accordée par le supérieur du couvent.

2<sup>o</sup> Ce prêtre ne peut avoir de registre dans lequel il inscrive les nouveaux membres, mais il doit envoyer à une Confrérie régulière pour les y faire inscrire les noms de ceux qu'il reçoit. Ceux-ci gagnent les indulgences dès le moment où ils ont donné leur nom à un prêtre jouissant de pouvoirs personnels, alors même que ce prêtre tarderait à porter les noms sur le registre d'inscription dans une confrérie régulière.

*A suivre*

(1) Déclaration du R<sup>me</sup> Père Joseph Marie Larroca. 1er janvier 1890.

(2) Ici encore, on s'adres-era plus utilement au Couvent des Dominicains, de Saint-Hyacinthe.

(3) S. Congr. Indulg. 5 février 1841.

## LE CATHOLICISME A GENÈVE

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT (1)

---

Voici un ouvrage d'une documentation extrêmement consciencieuse. Il contient l'histoire du catholicisme à Genève pendant tout le dernier siècle, jusqu'au 30 juin 1907,— date à laquelle le peuple genevois accepta, par 7653 voix contre 6823, la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat.

—“ Complètement exclu du territoire de la République pendant près de deux siècles, toléré pendant un siècle, le Catholicisme y rentra officiellement dès 1801. Il acquit en 1815 une existence nationale ; pendant soixante ans, il garda une existence officielle, et il vint de renverser, avec les entraves qu'on lui avait imposées, toute la vieille assise séculaire de christianisme officiel sur laquelle reposait l'Etat de Genève.

“ Le moment est opportun pour jeter un regard en arrière, pour voir ce que fut, pendant près d'un siècle, cette union, forcée d'abord, factice ensuite, puis hostile, de l'Etat et de l'Eglise catholique. ”

L'on a remarqué ce mot : “ avec les entraves qu'on lui avait imposées. ” — Ce long récit, chargé de textes et de faits, nous expose, en effet, les difficultés de toute nature, souvent mesquines, parfois sourdes, et parfois violentes, même brutales, que les autorités genevoises suscitérent au catholicisme et à ses représentants les plus illustres, le curé Vuarin, Mgr. Yenni, Mgr. Marilley, et enfin Mgr. Mermillod. — “ Les magistrats Genevois prirent très au sérieux la mission qu'ils croyaient avoir de protéger la religion catholique dans les communes réunies, comme ils protégeaient le protestantisme dans l'ancien territoire ; mais leur erreur fut de ne pas savoir se dégager de leur mentalité protestante : ils voulurent transformer le catholicisme en religion nationale, et n'admirent pas que le catholicisme put être protégé par l'Etat sans être organisé par lui. Ce fut le malentendu initial et essentiel.”

---

(1) La Situation du Catholicisme à Genève, 1815-1907. *Etude de droit et d'histoire*, par William Martin.—In 12<sup>o</sup>—375 pages. (Paris, Félix Alcan, Lausanne, Payot, 1909).

De ce malentendu sont sorties des vexations infinies, —lesquelles n'ont pourtant pas empêché l'essor du catholicisme dans ce petit Etat. Il y a été constamment en progrès, tandis que le protestantisme, favorisé des sympathies gouvernementales, n'a fait qu'y décroître. Ce n'est pas la première fois, dans l'histoire du Catholicisme, que la persécution apparaît plutôt comme un bienfait. La lutte retrempe les caractères, stimule des énergies, qui, autrement, fussent peut-être restées latentes, ou se fussent étioilées dans les pratiques d'une dévotion bourgeoise. Et ici, que de beaux traits de courage et de désintéressement surnaturels l'on peut signaler de la part de ceux que la Providence avait chargés des intérêts de l'Eglise en cette République de Genève, " forteresse et symbole d'une idée maudite."

Entre tous, le plus ardent, et le plus intransigeant, fut M. Vuarin, curé de Genève depuis 1801, et qui mourut le 8 septembre 1843. " Il avait beaucoup aimé la paroisse catholique de Genève, à laquelle il s'était entièrement dévoué. Mais on ne peut pas dire qu'il ait aimé Genève. C'était incontestablement un homme de devoir, un grand esprit, une grande force, une volonté de fer. Il avait l'étoffe d'un grand homme. Il ne sut pourtant, pendant toute sa vie, que créer aux différents gouvernements des embarras stériles et de vaines difficultés. "

Avec plus de souplesse, un esprit de conciliation qui va parfois jusqu'à la faiblesse, Mgr. Yenni ne sacrifie pourtant rien des intérêts essentiels qui lui sont confiés. Et, s'il lui arrive de se dérober, à l'occasion, pour éviter des complications inutiles ou pour attendre l'heure favorable, souvent aussi, quand on veut toucher à ses prérogatives spirituelles qu'il ne tient que du chef de l'Eglise, il se dresse et fait entendre des revendications où perce son âme foncièrement épiscopale.

Le plus éminent de tous ceux qui ont tenu les premiers rôles, en ce siècle de restauration catholique à Genève, fut Mgr. Mermillod. L'auteur en trace un portrait que nous voulons citer : " Gaspard Mermillod était né à Carouge en 1824. Prêtre à 23 ans, vicaire à Genève, il commença immédiatement à manifester, dans les collectes qui se faisaient à travers l'Europe pour l'église Notre-Dame, son talent oratoire. Il attira les offrandes sur son église, et, sur lui, la renommée ; nommé Recteur de Notre-Dame à titre

de récompense, curé de Genève dès 1864, et Vicaire-Général, Pie IX le créa, la même année, évêque d'Hébron : chose curieuse, une fortune aussi rapide ne paraît guère avoir créé d'ennuis à Mgr. Mermillod, parmi ceux qui l'approchaient journellement, et dont ses succès gênaient l'avancement : ceux qui le connaissaient mal étaient seuls à ne pas l'aimer. Sa qualité principale était le charme ; son éloquence, faite de grâce et d'élégance dans la forme, plus que de puissance et de profondeur, est l'image même de son esprit. Le caractère de Mgr. Mermillod apparaît fait de charme et de séduction servi par une puissance énorme d'activité, toujours prêchant, multipliant les mandements, âme sacerdotale dans le sens le plus pratique du mot, en résumé, une grande personnalité, qui doit attirer plus de sympathie que d'admiration. . . .”

Nous suivons Mgr. Mermillod dans ses exils divers, — exils consolés par l'hospitalité et la générosité françaises, — jusqu'à son élévation au cardinalat, et sa mort à Rome, en 1892. Et ce qu'il y a de très intéressant à observer, et ce que l'auteur fait ressortir, c'est, par delà ces champions de la foi, l'action lente et sage de la diplomatie romaine, ses procédés quelque peu énergiques et absolus avec Pie IX, plus entièrement diplomatiques avec Léon XIII, mais toujours inspirés par un profond amour de l'Église et des âmes, tenant compte de tous les mouvements de l'opinion, opportuniste dans la mesure où il le faut, écartant ou sacrifiant tel ou tel des plus dévoués combattants, quand cela est nécessaire et que le bien général semble le demander.

Cette histoire est écrite avec conscience et avec impartialité. M. William Martin est un excellent catholique d'éducation, d'esprit et de cœur. Si ses vrais sentiments paraissent assez au cours de son ouvrage, je dois ajouter qu'il ne se gêne pas, et il a raison, pour noter les écarts de langage ou de conduite commis par certains dans la chaleur de la lutte. Et c'est avec la même froideur de jugement, relevée d'un peu d'ironie, qu'il apprécie les erreurs ou le fanatisme ou le manque de bonne foi des protestants. Les portraits de “ l'équilibriste politique ” James Fazy, et du calviniste sectaire Antoine Carteret, resteront.

L'avouerai-je ? j'éprouve une sympathie particulière pour les chapîtres où M. Martin se fait purement narrateur

et historien, et nous entraîne au cours d'un récit qu'on sait basé sur des données savantes, mais fondues habilement dans la trame. Ailleurs, aux endroits assez nombreux où l'historien cède le pas au juriconsulte, l'on éprouve quelque peine à passer au travers de cet amas de textes légaux. Mais cet ouvrage porte comme sous-titre : "*Etude de droit et d'histoire.*" Et cela justifie tout.

Il n'en reste pas moins que c'est un livre précieux, et tout d'actualité. Il nous mène jusqu'à la Séparation des Eglises et de l'Etat, opérée brusquement et unilatéralement, en 1907. Comme dit l'auteur en terminant, "la Séparation n'est pas encore de l'histoire ; elle est la politique d'hier, d'aujourd'hui, et de demain." Et c'est pourquoi il est assez difficile de prédire au juste quels en seront les résultats. Cependant, il insinue qu'elle pourrait bien être fatale aux églises protestantes, tandis qu'au contraire le catholicisme s'en accommodera parfaitement. Et nous sommes de cet avis.

Henri d'Arles



## VARIÉTÉ

---

### FETES DE SAINT VINCENT FERRIER A VALENCE.

---



VALENCE et saint Vincent Ferrier ne font qu'un. Il y a d'autres saints originaires de la ville ou de la province, et j'ai vu un tableau représentant cette lignée divine, aux rangs serrés, aux œuvres puissantes ; mais " le Saint " c'est " san Vicente." Son image est partout ; son nom sur tous les registres baptismaux ; on l'a même féminisé, et les " Vicenta " sont aussi nombreuses que les " Vicente."

Bercés par les flots bleus de la Méditerranée, nous sommes en vue de Valence, dès six heures du matin, le lundi de " Quasimodo," jour où se célèbre la fête du saint, d'après un usage traditionnel. Un joyeux carillon, apporté par la brise fraîche, nous annonce que tout est en fête.—Inutile de penser à débarquer des marchandises aujourd'hui : les douaniers n'entendent pas travailler en pareil jour. Le navire devra partir vingt heures plus tard ; je ne m'aperçois pas que la contrariété soit bien grande autour de moi.

Vu de la mer, le port n'offre qu'une côte à fleur d'eau, sans caractère. Valence, comme toute chose vraiment belle, veut qu'on mérite ses surprises.

Du temps de saint Vincent Ferrer, la mer allait beaucoup plus loin, et vraisemblablement la rivière " Turia ", sur laquelle est bâtie Valence, servait de havre naturel ; aujourd'hui c'est un grand fossé alternativement à sec ou torrentueux. Trois kilomètres séparent la ville du port.

La rue où est né le saint s'appelait et s'appelle encore " Calle del Mar " (rue de la Mer) ; c'est dire qu'elle se présente une des premières. Des tentures multicolores pavoisent

tous les balcons, une jonchée odorante couvre le pavé, la foule endimanchée va et vient.

La " casa natalica " est de grande apparence, très heureusement transformée en chapelle ; au dehors c'est une maison ordinaire, au dedans c'est une église de pur style. Partagée en deux dans le sens de la longueur, elle fait églised'un côté ; de l'autre, c'est l'habitation du chapelain ; au fond, la sacristie ; au milieu, un petit sanctuaire qui mérite une mention spéciale.

Les murs sont couverts " d'ex-voto " naïfs superposés en couches multiples ; des figurines de cire, des petits tableaux narratifs, des étoffes, des inscriptions, des chevelures, des béquilles, et le reste : toutes choses laissées là par la piété sous le regard du saint. Son portrait en pied fait face à la porte. Au-dessous est une fontaine à bassin de marbre, où viennent boire pèlerins et visiteurs. Tout lieu saint à sa fontaine : l'Écriture de Dieu parle d'une source qui va jusqu'à la Vie éternelle.

Les messes se succèdent sans interruption à la chapelle. J'ai entendu là, à mon arrivée, une grand'messe espagnole de caractère intéressant ; la musique allègre, rapide, à gamme élevée, pleine d'élan et d'appels, rend bien la piété expansive de ces peuples. Le sermon, qui a duré plus d'une heure, n'a point endormi le conseiller municipal présidant la cérémonie. C'était un panégyrique du saint, en règle, procédant par métaphores, par gradations, par allusions en gamme ascendante ; il faut savoir que la terminologie espagnole est très abondante : dix mots, où nous n'en mettrions qu'un, et l'orateur ne se presse point.

L'autel a été élevé sur l'emplacement de la chambre des époux Ferrier. Il est surmonté de la fameuse statue qui rappelle encore l'aurore bénie du grand thamaturge des temps chrétiens. Il y avait dans le jardin de son père un gros cyprès qui empêchait toute végétation sous son ombre. " Il faut le couper, dit le père.—Non, dit l'enfant ; il servira un jour à faire ma statue quand je serai canonisé."—Cette statue est là, respectée du temps et des vers.

Au point de vue de S. Vincent Ferrier qui nous occupe, Valence est partagée en six districts ayant chacun leur confrérie chargée du culte du saint, et en particulier d'élever des autels à l'endroit le plus convenable du district. Nos plus beaux repositifs de la Fête-Dieu, ne peuvent donner qu'une

idée incomplète de ces autels. Ici tout est fait pour durer : des tableaux qui ne sont pas sans mérite, y sont apposés ; l'ornementation est soignée autant que solide ; tout un système de globes multicolores s'y adapte pour l'éclairage ;—sur le devant est ménagée une sorte de scène où les “*ninos*” de saint Vincent Ferrier—enfants d'un orphelinat fondé par lui—jouent ses miracles.

Ces miracles se jouent sur les divers autels, deux jours durant, jusqu'à 11 heures du soir. Chaque année on compose de nouveaux drames sur le même sujet. Les spectateurs toujours très nombreux sont tout yeux et tout oreilles. Leur attitude est à la fois de la curiosité, de la dévotion et de la mélancolie ; ils sont comme sous l'empire d'une vision intérieure qu'accentue le spectacle présent. Ce sentiment très visible explique tout. Il n'a du reste qu'un nom dans la langue humaine ; il s'appelle la Foi.

Dès la veille de la fête, c'est à-dire le dimanche de Quasimodo, au petit jour, toutes les cloches de la ville se mettent en branle : et Dieu sait s'il y en a ! Quelques-unes d'entre elles sont bien un peu fêlées, mais elles y mettent tant d'entrain qu'on le leur pardonne aisément.

A dix heures, dans l'église du district, messe solennelle, en musique. Les autels étincellent de parures ; partout les étoffes les plus précieuses et les plus magnifiques broderies d'innombrables lumières font ruisseler les marbres et les ors. C'est le grand culte de Dieu. Le saint, paré comme une châsse, occupe la place d'honneur.—Pauvre cher Saint ! j'ai vu sa chape, la vraie, sous globe, à la cathédrale, elle n'était pas de luxe !—Outre les six statues appartenant aux confréries, et pour lesquelles on a prodigué l'art et les richesses, il a, dans la cathédrale, deux statues d'argent, grandeur naturelle, avec socle et piédestal d'argent. Et les révolutions ont passé par là !

Après la grand'messe chaque confrérie s'organise en procession, cierge en main, bannière en tête, musique au centre, et l'on s'en va porter solennellement le saint à l'autel en plein air, où un municipal d'honneur devra monter la garde.

Le soir, avec accompagnement obligé de musique retentissante, les gens du quartier vont offrir aux membres des confréries, et notamment à celui qui fait, cette année-là, les frais de la fête, des gâteaux et des images du saint.—c'est l'âme des humbles qui paie sa dette de joie.

A la nuit, tout s'illumine dans les rues, principalement à l'entour des autels : pièces d'artifice et feux de bengale, rien n'y manque.

Le lundi, jour de la fête, tout se concentre à la cathédrale et à la " casa natalicia, " au moins pour les offices et la procession solennelle—celle-ci a lieu à cinq heures.

Or, le lundi 2 avril de la présente année, vers 4 heures de l'après midi, un épais nuage cendré, lourd, triste, s'étendit sur le ciel toujours si bleu de Valence. L'atmosphère s'embrasa, la brise de mer s'éteignit comme découragée et un des plus terribles orages qu'on puisse imaginer éclata. Jamais plus fulgurants éclairs, jamais détonations plus épouvantables et plus rapprochées. C'était à se demander si la fin du monde, prêchée par S. Vincent, n'arrivait pas exprès, ce jour-là. Plus d'un mécréant n'aurait pas manqué de dire, tout en devenant blême :—" Eh bien, votre fameux saint ! voyez-vous !. . . " —L'Espagnol, lui, se signe à chaque éclair, mais ne tremble pas. Saint Vincent Ferrier a dit, en quittant Valence pour la dernière fois, qu'il y aurait des orages et que la foudre tomberait, "mais qu'il n'y arriverait jamais mort d'homme.— Et jamais il n'y a eu mort d'homme. Or, ce lundi, la foudre est tombée quatre fois ; elle a pulvérisé la toiture d'une maison ; elle a passé entre deux personnes qui sont restées, atterrées pendant quelques minutes ; un enfant est demeuré asphyxié un quart d'heure. . . Une pluie torrentielle a inondé les rues, et c'est tout. Pendant l'orage un valencien me dit avec une belle expression de regard :—" Sainte Thérèse aimait bien ce temps-là ! presque personne n'offense Dieu quand il tonne aussi fort. " Un autre à la nature plus espiègle :—" C'est son Vicente qui tire le canon en son honneur. "

Et la procession ? . . . Eh bien ! la procession ! c'était tout simplement une gâterie aimable de mon bon cher saint Vincent Ferrier. J'étais arrivé trop tard pour voir les préparatifs de la fête ; il y a trop de choses pour que l'on puisse se rendre compte de tout en un jour. La procession aura lieu dimanche, et j'ai six jours devant moi ! . .

Le dimanche, 8, à cinq heures, la procession s'est mise en marche. En avant deux massiers à perruques, aux couleurs espagnoles portaient les bannières nationales, rouge et jaune ; puis, venaient les corporations ouvrières, bannières déployées ; les enfants des Ecoles chrétiennes, bien boutonnés dans leur veste courte, très propres, très sages, et chantant de tout leur

cœur ; les " ninos " de S. Vincent Ferrier, avec le costume qu'ils ont au service des messes dans les diverses églises,—c'est le costume dominicain un peu modifié—; le grand séminaire et le clergé de chaque paroisse, croix massive en tête ; le clergé de la cathédrale, en robe pourpre et noir—l'archevêque trop âgé était représenté par son grand vicaire—enfin le Saint, tout d'argent, sur son trône aussi d'argent, bordé de clochettes d'argent et garni de superbes flambeaux, le tout porté par huit clercs en dalmatique. En arrière venaient le maire de Valence et son conseil municipal, ayant tous à la main d'énormes torches de cire qu'ils portent Caissées et qu'aucune surprise de vent ne peut éteindre. En dernier lieu la troupe et la musique.

La procession fait trois haltes aux trois endroits principaux sanctifiés par la présence du saint : la " casa natalicia ", l'Eglise où il a été baptisé, et sa chapelle au couvent des dominicains.—Quand le cortège passe devant un autel en plein air, un mécanisme ingénieux fait descendre la statue qui le domine, comme un salut d'honneur à celle qui passe avec le cortège ; les acteurs des miracles sont au grand complet sur la scène : les bannières s'inclinent trois fois devant l'autel ; et ceux qui les portent profitent de l'occasion pour se livrer par dévotion à des tours d'acrobatie fort admirés. Sur tout le parcours, de tous les balcons pleuvent sur le saint des fleurs et des devises pieuses, sur papier rose, appelées " al-leluia. " Un dernier motet, en belle musique, à la cathédrale, la bénédiction du bon Dieu ; et l'on se sépare.

Vers six heures du soir la foule se porta aux divers autels : sur une estrade, élevée à proximité, la musique joue ; les " ninos " font assaut d'habileté déclamatoire. Le saint, entouré de lumière étincellante, sourit à ses concitoyens.

Puis un dernier cortège se forme. Le saint descend de sa gloire,—A ce moment deux interminables cordons de pé-tards multicolores prennent fin, et c'est au bruit d'une fusillade étourdissante, et d'une éblouissante fulguration que se termine la fête publique.

Reste un dernier droit. Celui des membres de la confrérie qui doit garder le saint chez lui toute l'année, honneur très envié, a sa maison toute parée ; la rue est illuminée à " giorno " ; tous les confrères accompagnent le saint avec des flambeaux ; sur leur passage des feux de Bengale s'allument

et font resplendir toutes les nuances du prisme. Et c'est au milieu d'un nuage lumineux, que le " saint " descend une dernière fois de son triomphe, pour entrer chez l'un des siens et y porter ses bénédictions

Et j'ai vu cent mille, personnes circuler la nuit dans des rues étroites, sans entendre un seul cri, un seul mot déplacé. Et partout la joie, la vraie joie, la joie faite d'espérance et de foi chrétienne, peinte sur tous les visages.

— " Et des miracles en avez-vous vu ? — " *Signa infidelibus, c'est bon pour les infidèles,* " me répondit un valencien, non sans une légitime fierté,

R. P. FAGES, O. P.



## CHRONIQUE

---

### ITALIE — ROME.

Le premier février, s'est réunie devant le Pape la congrégation générale des Rites pour la cause de béatification du vénérable Libermann. Les consultants, les prélats, puis les cardinaux donnèrent leurs votes sur l'héroïcité des vertus. Le Pape, suivant l'usage, réserva de se prononcer sur le jour prochain.

— Une nouvelle qui réjouira tous les cœurs catholiques, c'est l'introduction de la cause de la canonisation de la B. Jeanne d'Arc ; dans la séance du 9 février, la Congrégation des Rites commençait le procès par l'examen des miracles attribués à la Bienheureuse.

— Mgr. Cecchini, évêque dominicain, nommé administrateur apostolique de Tarente, a été promu au siège archiepiscopal de cette ville par un décret de Pie X, en date du 20 décembre dernier.

— Le jeudi, 17 février, à midi, le Saint Père a daigné recevoir en audience spéciale les Canadiens-Français actuellement à Rome. C'est Sa Grandeur Monseigneur Bégin, Archevêque de Québec, qui les a présentés à Sa Sainteté. Le groupe contenait au delà d'une centaine de Canadiens-Français, dont une soixantaine d'étudiants, prêtres ou religieux du Collège Canadien et autres maisons religieuses, plusieurs religieuses appartenant à diverses communautés de Rome, une vingtaine de prêtres et une vingtaine de laïques en pèlerinage à la Ville Eternelle.

— Le R<sup>me</sup> Père Cormier, Maître-Général de l'Ordre, au cours d'une audience chez Sa Sainteté Pie X, a présenté au Pape la nouvelle édition de la *Vie de Catherine Jarrige*, dite Catinon-Menette. Le R<sup>me</sup> P. Cormier, ayant exposé en quelques mots le caractère de la pieuse tertiaire, son apostolat et l'utilité qu'il y aurait à répandre cette *Vie* pour encourager les chrétiens fidèles au dévouement à l'Eglise, le Saint-Père a manifesté une vive attention à ce récit, a contemplé curieusement le portrait de Catinon-Menette et a dit qu'il lirait avec joie sa biographie. Nous relatons ce fait, continue l'*Année Dominicaine*, à laquelle est puisée

cette information, pour encourager nos tertiaires à connaître et à répandre avec profusion cet ouvrage, où l'existence très-humble mais si éclatante de sainteté d'une fille de saint Dominique est retracée avec tant de charme et de piété.

*Voir l'annonce en quatrième page du supplément.*

### FLORENCE.

Le Saint-Père a adressé un bref au T. R. P. Constant Becchi, de Florence, Directeur général du Rosaire Perpétuel en Italie, pour le remercier de son zèle à propager cette dévotion. Dans ce bref, Pie X appelle le Rosaire la plus excellente "des supplications," parce qu'elle unit à la méditation des mystères de notre Religion et aux plus saintes prières la Médiation de la T. Sainte Vierge.

### FRANCE—BEAUVAIS.

"Mgr. Douais, évêque de Beauvais, a adressé au Saint-Père des lettres postulatoires, à l'effet d'obtenir l'introduction de la cause du R. P. Captier, massacré par la Commune, en 1871." (*La Croix*, 30 oct. 1909.)

## NÉCROLOGIE

Au couvent des Dominicaine du Rosaire, aux Trois-Rivières, le 19 février s'endormit pieusement dans le Seigneur la Révérende Sœur Catherine de Ricci, née Joséphine Martin, de Saint-Roch de Québec, à l'âge de 35 ans dont cinq ans et demi passés en religion, où elle se fit remarquer par son grand esprit de sacrifice et d'humilité.

A Québec, le 10 mars, est décédée Madame Coïet, mère du R. P. Thomas Coïet.

Au couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, un postulant convers, Francis Robidoux, âgé de 18 ans, est décédé le 1er mars, victime d'un accident.

IMPRIMATUR :

†

A. X.

Epus. Sancti Hyacinthi.

## PRÉDICATIONS

---

MONTRÉAL, Bon-Pasteur, Panégyrique du B. Jean Eudes, le 21 .....	T. R. P. HAGE.
LÉVIS, Couvent de Jésus-Marie, Triduum eucha- ristique, 24-26. ....	T. R. P. HAGE.
SILLERY, Couv. Jésus-Marie Trid. euchar. 27-29.	T. R. P. HAGE.
MONTRÉAL, Réunion du Tiers-Ordre, le 21.....	T. R. P. HAGE.
N.-D. DE GRACE, St-Joseph, le 17.....	R. P. BOURBONNIÈRE.
IRON MOUNTAIN, Mich. du 3 au 10.....	T. R. P. COTÉ.
HANCOCK, MICH, du 10 au 17.....	T. R. P. COTÉ.
LAKE LINDEN, MICH, du 17 au 24.....	T. R. P. COTÉ.
CALUMET, MICH, du 24 au 1er Mai.....	T. R. P. COTÉ.
VALLEYFIELD, Collège, Retraite, 23-27 mars...	T. R. P. E. A. LANGLAIS.
ST-ALBAN, Triduum, le 10-13 mars.....	R. P. R. FARLY.
BEAUFORT, Asile, Retr. aux Religieuses, 11-21..	R. P. R. FARLY.
QUÉBEC, St-Roch, Triduum, Eucharistique, 3-6..	T. R. P. E. A. LANGLAIS.
QUÉBEC, chapelle du Couvent Réunion du Tiers- Ordre, 3.....	T. R. P. E. A. LANGLAIS.
QUÉBEC, Chapelle du Couvent, Triduum en l'hon- neur de Ste-Catherine de Sienne, 26-29....	T. R. P. E. A. LANGLAIS.
MONTRÉAL, St. Michel, retraite anglaise.....	T. R. P. GILL.
LEWISTON, Jeudi-Saint.....	R. P. BROUSSEAU.
" Vendredi Saint.....	R. P. ROY.
" Pâques.....	R. P. HÉBERT.
" Association St-Dominique, 3 avril..	R. P. BEAUDÉ.
FRENCHVILLE, Maine, retraite, du 3 avril au 10..	R. P. COUET.
	R. P. ROY.
LEWISTON, Réunion du T. O. 24 avril.....	T. R. P. GILL.
AUBURN, sermon.....	R. P. FOULON.
BIDDEFORD, Me., prédication.....	R. P. ROY.